

Erasmus+

Enrichit les vies, ouvre les esprits.

DOSSIER DE CANDIDATURE BTS ERPC

SOMMAIRE

ACTE DE CANDIDATURE	03
DÉMARCHES ET FORMALITÉS	04
CALENDRIER DÉTAILLÉ	05-06
INFORMATIONS NÉCESSAIRES À LA CONSTITUTION DU DOSSIER	07
LISTE DES DOCUMENTS	08
FORMULAIRE DE CANDIDATURE	09
TABLEAU DE SUIVI DES RECHERCHES DE STAGE	10
CRITÈRES D'ATTRIBUTION DES BOURSES	11
FORMULAIRE D'ENGAGEMENT	12
ATTESTATION D'ARRIVÉE	13
ATTESTATION DE LOGEMENT	14
COMPÉTENCES LINGUISTIQUES	15

POURQUOI CANDIDATER ?

Vivre une expérience hors du commun, rencontrer des cultures différentes ou encore gagner en compétences pour valoriser son CV : les raisons de partir étudier à l'étranger sont multiples. Chaque pays possède sa propre culture, ses coutumes et son histoire. Les modes de vie peuvent être très différents. Se confronter à d'autres façons de faire est une excellente manière de se questionner et de développer sa curiosité et son ouverture d'esprit. Sur le plan personnel, effectuer un stage à l'étranger permet d'apprendre à se connaître et il est indispensable de savoir se débrouiller en toutes circonstances. Pour cela, il faut développer des capacités d'adaptation et d'autonomie afin de trouver un logement, gérer son budget, ses repas... C'est une excellente manière de gagner en maturité. Pour la recherche d'emploi, cette expérience peut être mise en avant auprès des futurs employeurs, car valorisante en termes de compétences et d'employabilité.

LA COMMISSION « MOBILITÉS EUROPÉENNES »

Le lycée est doté d'une commission « Mobilités européennes » composée de deux ERAEI (enseignants référents pour l'action européenne et internationale), d'enseignants de BTS (Mme DENIS pour l'enseignement professionnel et M. AUBRY pour l'enseignement général) et du personnel de direction.

Cette commission a pour mission de développer la mobilité des étudiants et des personnels. Elle accomplit toutes les démarches nécessaires au montage de dossiers avec les différents partenaires (professionnels, financiers et institutionnels) et apporte son soutien aux étudiants partants : élaboration du projet de stage à l'étranger, information sur les possibilités de stages, recherche d'organisations d'accueil, aide aux démarches administratives et d'hébergement...

ACTE DE CANDIDATURE

Tout étudiant inscrit en BTS ERPC au lycée peut candidater pour une bourse Erasmus+ dans le cadre de ses stages professionnels. Pour que la demande soit étudiée, le postulant doit :

- compléter le formulaire de candidature (voir page 9) ;
- créer un dossier de recherche de stage composé du CV, de la lettre de motivation, du tableau de suivi des recherches de stages (voir pages 5-6), d'une synthèse des recherches effectuées sur le pays d'accueil, d'un modèle de demande de stage par mail.

Ces documents sont à remettre à une échéance déterminée aux professeurs coordonnateurs des mobilités. Tout dossier remis hors-délai et/ou incomplet ne sera pas étudié en priorité.

Le dépôt d'un dossier ne signifie pas qu'il y aura systématiquement attribution d'une aide financière.

En BTS ERPC, toutes les périodes de stage sont à effectuer en première année et sont divisées en deux parties :

- le stage découverte : du 13 au 24 octobre 2025 ;
- le stage métier : du 1 au 19 décembre 2025 et du 27 avril au 15 mai 2026.

La période **du 27 avril au 15 mai 2026** est retenue pour les stages à l'étranger.

ORGANISATION DU SÉJOUR

Le lycée peut vous aider dans ces démarches, mais cela reste de la responsabilité de l'étudiant d'organiser son transport, de se trouver un logement et de s'assurer contre les risques.

• Le transport

Selon la destination, vous pouvez vous rendre dans le pays d'accueil en co-voiturage, en avion, train ou bus.

• L'hébergement

Ne vous y prenez jamais au dernier moment. Vous avez des solutions d'hébergement plus ou moins onéreuses : appartements individuels ou partagés, chambres chez l'habitant, auberge de jeunesse...

• Les papiers d'identité

Vérifiez à l'avance qu'ils sont en cours de validité. Pour l'Europe une carte nationale d'identité est suffisante.

• La sécurité sociale

Il faut être en possession de la carte européenne de sécurité sociale, à se procurer auprès du centre de sécurité sociale avant le départ.

• L'assurance

Votre assurance doit vous couvrir à l'étranger (assurance voyage, responsabilité civile, accidents et maladies graves, décès...

ANNULATION OU FIN PRÉMATURÉE DU STAGE

Tout désistement doit donner lieu à un avis motivé et écrit suivi du remboursement par l'étudiant de l'aide versée. Si un étudiant ne satisfait pas aux exigences de son programme de mobilité, il peut également justifier d'une décision de remboursement partiel ou intégral de l'allocation :

- non-respect des délais ;
- non complétude du rapport en ligne du participant ;
- absence de transmission des pièces requises.

DÉMARCHES ET FORMALITÉS

AVANT LE DÉBUT DU STAGE

- Un contrat de mobilité doit être signé par l'étudiant et le lycée. Ce document atteste de la participation au programme Erasmus et ouvre la possibilité d'obtenir une bourse.
- Un contrat pédagogique en trois exemplaires doit être signé par l'étudiant, la proviseure du lycée et le responsable de l'entreprise d'accueil.

AU COURS DU STAGE

- L'attestation d'arrivée doit être complétée, datée et signée par l'entreprise d'accueil et l'étudiant dès l'arrivée et envoyée par mail.
- En cas de modification du contrat pédagogique pendant la mobilité, compléter et faire signer un avenant.

EN FIN DE STAGE

- L'attestation de stage doit être remise dès le retour au lycée.
- Un rapport final Erasmus+ est à soumettre en ligne par le participant dans les 30 jours suivants la fin de la mobilité (copie à remettre aux coordonnateurs).

LE CALENDRIER : AVANT

Quand	Quoi	Qui
Septembre	- Réunion d'information sur les mobilités stage auprès des étudiants - Appel à candidature - Création du compte EUROPASS	Coordonnateur des mobilités Étudiants
Octobre	Test d'évaluation en langues en ligne et mise en place de soutien si nécessaire au lycée	Professeurs de langues Étudiants
	Compléter le formulaire de candidature	Coordonneurs des mobilités Étudiants
Novembre	- Entretiens de sélection - Annonce des résultats - Signature du formulaire d'engagement	Coordonneurs des mobilités Étudiants
Décembre	- Réunion d'information - Kit de mobilité - Modalité de répartition des aides financières entre les candidats - Définition de la période hybride	Coordonneurs des mobilités Étudiants
	- Kit Europass : CV, passeport de langues, Portefeuille Européen de Compétences et Europass mobilité - Recherche du stage (démarche individuelle) - Compléter le tableau de suivi des recherches	Étudiants
Janvier	- Remettre le CV, les lettres de motivation et le tableau de suivi des recherches - Remettre ce dossier de candidature aux coordonneurs des mobilités - Téléchargement de l'application Erasmus App + - Recherche d'un hébergement	Coordonneurs des mobilités Étudiants
Février/Mars	Organiser le déplacement dans le pays d'accueil	Coordonneurs des mobilités Étudiants Entreprise d'accueil
Avril	- Fournir les documents nécessaires à la mobilité - Versement de 80 % de la subvention	Coordonneurs des mobilités Étudiants Gestionnaire

LE CALENDRIER : PENDANT

Quand	Quoi	Qui
À l'arrivée	Faire compléter et signer l'attestation d'arrivée et l'envoyer par mail aux coordonnateurs des mobilités	Entreprise d'accueil Coordonnateur des mobilités Étudiants
Pendant le stage	- Prises de notes - Commencer le rapport de mobilité - Prise de contact étudiants/professeurs référents/tuteur de stage	Étudiants Professeurs référents Tuteur de stage
À la fin du stage	- Faire remplir et signer l'Europass mobilité par l'entreprise d'accueil, compléter le document d'évaluation et l'attestation de stage - Faire remplir l'attestation de logement	Étudiants Tuteur de stage Professeurs référents

LE CALENDRIER : APRÈS

Quand	Quoi	Qui
Dès le retour	Remettre aux coordinateurs des mobilités tous les documents concernant l'évaluation et l'attestation de stage, ainsi que tous les justificatifs financiers	Étudiants
15 jours/ 3 semaines après le retour	Diaporama de présentation de la mobilité en entreprise et oral de stage évalué (note semestrielle)	Étudiants
Au plus tard dans les 15 jours suivant la fin de la mobilité	Soumettre le rapport en ligne, qui conditionne le versement du solde de 20% de la bourse accordée	Étudiants
Remise du diplôme	Remise du supplément au diplôme avec le diplôme du BTS	Service scolarité

INFORMATIONS NÉCESSAIRES À LA CONSTITUTION DU DOSSIER

STAGIAIRE	
Nom, Prénom	
Adresse électronique	
Dates de stage	
Pays d'accueil et langue de travail	
ENTREPRISE D'ACCUEIL	
Nom	
Domaine d'activité	
Service d'affectation	
Coordonnées complètes de l'entreprise d'accueil	
Adresse électronique	
Site internet	
TUTEUR	
Nom, Prénom	
Service, fonction	
Adresse électronique	
Téléphone	

LISTE DES DOCUMENTS

AVANT LA MOBILITÉ
DOCUMENTS INTERNES AU LYCEE
☐ Formulaire de candidature ☐ Formulaire d'engagement
DOCUMENTS ERASMUS OBLIGATOIRES
☐ Contrat de mobilité ☐ Contrat pédagogique
DOCUMENTS ADMINISTRATIFS
☐ Copie de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité ☐ RIB/IBAN ☐ Attestation d'affiliation à un organisme de sécurité sociale étudiant ☐ Copie de la carte européenne de sécurité sociale ☐ Attestation d'assurance responsabilité civile pour le pays de stage ☐ Attestation d'assistance rapatriement
PENDANT LA MOBILITÉ
DOCUMENTS INTERNES AU LYCEE
☐ Attestation d'arrivée ☐ Attestation de logement ou facture concernant logement ☐ Europass mobilité à faire remplir au maître de stage
APRÈS LA MOBILITÉ
DOCUMENTS INTERNES AU LYCEE
☐ Justificatifs de toutes les dépenses (transport, restauration, logement) à remettre au référent
DOCUMENTS ERASMUS OBLIGATOIRE
☐ Attestation de stage

FORMULAIRE DE CANDIDATURE



Erasmus+

Nom et prénom :

BTS ERPC : ERPP ☐ ERPI ☐

Mail :

Numéro portable :

Je soussigné.e,, étudiant.e en BTS ERPC, m'engage à accomplir les démarches nécessaires à la réalisation d'une mobilité de stage dans le cadre de la Charte Erasmus+.

Je souhaite réaliser ma mobilité de stage dans le pays suivant :

Je m'engage notamment à :

- ☐ réaliser un CV et des lettres de motivation,
- ☐ rechercher activement et par mes propres moyens un stage dans le pays ciblé,
- ☐ compléter le tableau de suivi de stage fourni dans le Kit Mobilité du lycée Coëtlogon,
- ☐ créer mon compte Europass en ligne et rédiger mon CV Europass,
- ☐ faire un bilan régulier avec mon référent et remettre l'ensemble des documents demandés.

Signature

[illegible]

RECHERCHE DE STAGE

[illegible]

CRITÈRES D'ATTRIBUTION DES BOURSES

ÉTUDE DU DOSSIER DU CANDIDAT

Critères	Avant date butoir	Date butoir	Après date butoir
Demande déposée dans les temps	10	5	0
Critères	Aucune absence	Aucune absence	Plus de 5 ½ journées
Assiduité dans les études	10	5	0
Critères	Aucune sanction	1 sanction	Plus de 1 sanction
Sanctions reçues	10	5	0
Critères	> 10	Taux 0	Non boursier
Bourses étudiantes	10	5	0
Critères	Dans le ¼ supérieur	Entre le ¼ et la ½ sup.	Dans la ½ inf.
Résultats scolaires	10	5	0
Total des critères partie 1 (entourer la note retenue dans chaque critère)			/ 50

CRITÈRES D'ATTRIBUTION DES BOURSES

ENTRETIEN DE MOTIVATION

Critères	Note
Mise en évidence d'un projet lié à la mobilité	/ 10
Dates du calendrier des démarches et formalités respectées	/ 5
Motivation exprimée quant à la mobilité	/ 5
Implication personnelle dans la recherche des lieux de stage	/ 15
Connaissance du pays européen choisi	/ 5
Niveau de maîtrise de langue en cohérence avec le projet	/ 10
Total des critères (partie 2)	/ 50
Total partie 1 + partie 2	/ 100

FORMULAIRE D'ENGAGEMENT



Erasmus+

Nom et prénom :

BTS ERPC : ERPP ☐ ERPI ☐

Mail :

Numéro portable :

Je soussigné.e,, étudiant.e en BTS ERPC, m'engage à intégrer le processus de mobilité de stage dans le cadre de la Charte Erasmus+.

Je m'engage, conformément aux délais prévus par la Commission des Mobilités européennes :

- ☐ à compléter le contrat de mobilité Erasmus+ avec le lycée Coëtlogon,
- ☐ à compléter le contrat pédagogique Erasmus+ (convention de stage) avec le lieu d'accueil de mon stage,
- ☐ à prendre connaissance des conditions générales de la mobilité Erasmus+ et de la charte de l'étudiant Erasmus+.

Je joins à ce formulaire d'engagement une copie des documents suivants, nécessaires à la mobilité de stage :

- ☐ coordonnées bancaires (RIB/IBAN),
- ☐ attestation d'affiliation à un organisme de sécurité sociale étudiant,
- ☐ carte européenne de sécurité sociale,
- ☐ carte d'identité ou passeport en cours de validité,
- ☐ attestation d'assurance responsabilité civile,
- ☐ attestation d'assistance rapatriement en cas d'accident.

Signature

ATTESTATION D'ARRIVÉE

ARRIVAL CERTIFICATE

NOM / NAME :

Prénom / First name :

Email : Tel :

Étudiant(e) de / student from :

Lycée Coëtlogon - 53, rue Antoine Joly - CS 71131 - 35011 Rennes Cedex - France

Code Erasmus : F RENNES76

Organisation d'accueil / Host organization :

Nous attestons que l'étudiant(e) susnommé(e) effectue un stage dans notre entreprise pour la période (We hereby certify that the above student is completing a training period in our organization)

du au

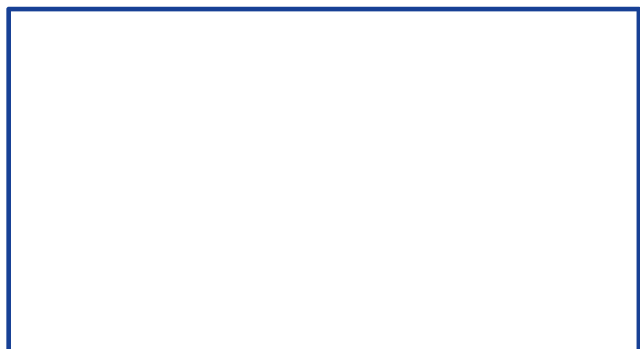
NOM du signataire / Signed by :

Fonction / Position :

Lieu / Place :

Date / Date :

Signature et cachet de l'organisation
Signature and Stamp of the organization



ATTESTATION DE LOGEMENT

ACCOMMODATION CERTIFICATE

SWORN STATEMENT

I, Mr/Mrs hereby attest to the fact that
Mr/Ms rented a room from me as a student on a work
placement abroad.

The room was situated
in and was let for€ a week / month.

Mr/Ms stayed from ___/___/_____ to ___/___/_____.

And thus owed me € for the total length of the stay.

I fully certify the truth of the above information.

Date : ___/___/_____

Name & signature :

Intégrée au site EU Academy, OLS (*Online Linguistic Support* ou Soutien linguistique en ligne) est une plateforme de la Commission européenne qui permet aux participants du programme Erasmus+ de préparer leur mobilité en perfectionnant leur connaissance des langues étrangères.

OLS permet :

- de suivre des cours de langue en ligne afin de lever le principal obstacle à la mobilité : le manque de maîtrise de la langue du pays d'accueil ou d'une langue étrangère ;
- aux participants au programme Erasmus+ d'évaluer, avant leur départ à l'étranger, leurs compétences en langue étrangère. Cette évaluation est obligatoire pour les étudiants ;
- de suivre un cours en ligne avant et pendant leur séjour à l'étranger. Ces cours peuvent prendre la forme de sessions de tutorat et de MOOC (*Massive Open Online Course* ou cours en ligne ouverts et massifs).

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Différents publics bénéficiant du programme Erasmus+ ont accès à la plateforme linguistique OLS, dont :

- les étudiants
- les apprenants de l'enseignement et de la formation professionnelle.

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES

COMMENT Y PARTICIPER ?

Le lycée fait parvenir un nom d'utilisateur et un mot de passe pour accéder aux contenus de la plateforme linguistique OLS.

